

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 817 promulguant l'arrêté du 19 avril 1951 fixant les catégories des bénéficiaires de l'indemnité de protection aérienne pour les années 1949 et 1950.

n° 817

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
21 septembre 1951

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1951

Date du numéro
1 octobre 1951

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique 18 septembre 1844 rendue applicable au Tenitoire par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 19 avril 1951 fixant les catégories des bénéficiaires de l'indemnité de protection aérienne pour les années 1949 et 1950,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, l'arrêté du 19 avril 1951 fixant les catégories des bénéficiaires de l'indemnité de protection aérienne pour les années 1949-1950.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Par délégation : Le Secrétaire Général p. i.

LEMOYKS